

REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.18/19

Réfection du rond-point de Rossemaison sur la RDU

M. Pierre Chételat, PLR

Le Conseil communal, par l'intermédiaire du Service UETP, a effectivement été informé, par le Service des Infrastructures de la République et Canton du Jura, des travaux de réfection du giratoire situé au carrefour avec la route de Rossemaison. Il convient d'emblée de préciser que ce carrefour n'a pas subi de grosses modifications.

Les travaux de réfection réalisés visent les objectifs suivants :

1. Améliorer la sécurité des cyclistes à la sortie du giratoire en direction de la Blancherie. La construction d'un îlot de séparation permet ainsi aux cyclistes de sortir en toute sécurité, sachant que la circulation s'effectue sur une pente à forte déclivité.
2. Sécuriser la traversée piétonne située sur la route de Rossemaison. Le rétrécissement imposé par la nouvelle géométrie permet de réduire la vitesse des automobilistes et diminue également la largeur de traversée pour les piétons.
3. Modifier et remplacer de la couronne pavée de l'îlot intérieur par un revêtement plus résistant et adapté aux charges importantes de trafic.
4. Adapter les deux arrêts de bus aux normes de la LHand (loi sur les handicapés).

Le Conseil communal est satisfait du projet réalisé par le Canton puisqu'il a permis d'améliorer la sécurité des usagers surtout au niveau de la mobilité douce. La fluidité n'est pas entravée puisque les deux voies ont été gardées avec un léger rétrécissement de leur largeur. Les automobilistes ainsi que les chauffeurs de poids lourds doivent au début faire preuve de prudence et s'adapter à cette nouvelle géométrie qui nécessite effectivement un léger changement d'habitude de la part des usagers. Il a été constaté que les premiers temps certains chauffeurs ont eu quelques difficultés à maîtriser le nouvel aménagement réalisé.

Après une pesée d'intérêt, il paraissait plus important aux yeux du Conseil communal d'améliorer la sécurité des cycles et des piétons ainsi que des personnes à mobilité réduite qui sont les catégories d'usagers les plus exposés même si cela engendre quelques contraintes supplémentaires pour les automobilistes et chauffeurs de poids lourds.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger

Delémont, le 13 janvier 2020